



Agents autorisés
Membres du conseil d'administration de la FPPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec

9 décembre 2009

PRIX MINIMUM DE LA POMME (TARDIVE) DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS - RÉCOLTE 2009

Décision du comité de prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais tenu le 8 décembre 2009, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc. et de la Fédération des producteurs de pommes du Québec de conserver le statu quo sur les prix ainsi que l'annexe H pour terminer l'écoulement des pommes réfrigérées.

Les prix sont pour la vente en minot de 42 livres

Date	Sunrise Paulared et Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan	Gala	Honeycrisp
À compter du début de l'écoulement	S : 11,50 \$ C : 11,50 \$						
À compter du début de l'écoulement		S : 11,50 \$ C : 13,00 \$	S : 11,50 \$ C : 13,00 \$	S : 11,50 \$ C : 13,00 \$	S : 11,50 \$ C : 13,00 \$		
À compter du début de l'écoulement						S : 11,50 \$ C : 15,00 \$	
À compter du début de l'écoulement							S : 30 \$ *** C : 34 \$ ***
À compter de l'ouverture des chambres AC		S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	

AUTRES VARIÉTÉS TARDIVES

À compter du début de l'écoulement	Prix flottant mais jamais inférieur au prix minimum de la variété McIntosh en sac et en cellule
------------------------------------	---

*** Nouvelles spécifications pour la Honeycrisp

- calibre minimal : 2 3/4 pouces (70 mm) en cellule ou en sac (pommes de plus petit calibre pour les sacs)
- Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

Promotions ciblées et opportunité d'affaires

À compter du 25 novembre au 16 janvier 2010	Rabais de 2 \$ pour les pommes réfrigérées en sac seulement pour les variétés McIntosh, Spartan, Empire annoncées dans une circulaire ou à l'exportation
---	--

C : cellule S : sac

RAPPEL - OUVERTURE DES CHAMBRES A.C.

La date du 7 décembre 2009 serait pour l'ouverture des chambres A.C. pour les variétés McIntosh et Cortland et la date du 14 décembre 2009 pour l'ouverture des chambres A.C. pour les autres variétés telles la Spartan, l'Empire etc.

APPLICATION DE L'ANNEXE H – promotions ciblées et opportunités d'affaires – McIntosh, Spartan, Empire

Considérant les quantités de pommes en entrepôt, il fut décidé lors du comité de prix du 8 décembre de prolonger la promotion ciblée à un prix de détail agressif pour les variétés McIntosh, Spartan et Empire réfrigérées en sac.

Les promotions ciblées et opportunités d'affaires s'appliqueront de la façon suivante : à compter du **25 novembre jusqu'au 16 janvier 2010 inclusivement**, un rabais de 2 \$ sera alloué pour les variétés réfrigérées McIntosh, Spartan et Empire vendues en sac en promotion ciblée ou en opportunités d'affaires (exportation) annoncées en circulaire.

Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle pour les variétés McIntosh, Spartan et Empire réfrigérées sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et par variété ciblée pour les mois de novembre, décembre et janvier.

Pour la parution dans les circulaires des chaînes régionales, les emballeurs devront conserver **la preuve en ayant en leur possession la circulaire originale** pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

MÉTHODE POUR COMPLÉTER L'ANNEXE H

Chaque agent autorisé devra soumettre à la Fédération, avec son rapport mensuel relatif à la vente des pommes (Annexe B), un formulaire intitulé « Annexe H » pour le paiement du prix moyen pour chacune des variétés **MCINTOSH, SPARTAN ET EMPIRE (RÉFRIGÉRÉE) EN SAC**. Évidemment, les prix fixés pour ces variétés devront être respectés pendant la période du rabais. Un agent autorisé devra donc payer un prix moyen aux producteurs en tenant compte de la proportion de pommes de variétés McIntosh et Spartan vendues à prix régulier, en promotion ciblée et en opportunité d'affaires (exportation) selon leur destination.

Les agents autorisés devront **conserver les factures correspondant aux ventes réalisées** lors de l'opportunité d'affaires et de la promotion ciblée sur une base mensuelle. Des vérifications seront effectuées pour s'assurer du respect des conditions de l'opportunité d'affaires et de la promotion ciblée avec possibilité d'inspection.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **mardi 12 janvier 2010 à compter de 13 h 15 par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des prix des pommes A.C.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2009 – FAB LE PRODUCTEUR

Décision du **16 septembre 2009** du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE *	POMMES À JUS OPALESCENT *
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0574 \$ la livre ou 2,41 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,0574 \$ la livre ou 2,41 \$ le minot de 42 livres	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) Tardives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) Tardives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)
À compter du 17 septembre 2009		Tardives 0,075 \$ la livre ou 3,15 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	Tardives 0,075 \$ la livre ou 3,15 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)

* Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée, mais de la pomme cueillie de qualité

** Également, les transformateurs demandent à ce que les pommes destinées pour entreposage respectent la qualité et la maturité requises et que la variété McIntosh soit livrée avant le 1^{er} octobre 2009.

Entreposage de pommes au Québec, par variété, par région, au 1er décembre 2009(en minots)

Variétés		Québec	Missisquoi Estrie	Vallée Montérégienne	Sud-ouest de Montréal	Laurentides	Total des régions au 1er décembre 2009	* Pommes utilisées en novembre 2009	
McIntosh	Frais	Réfr.	4 749	3 045	64 068	27 248	42 810	141 920	123 237
		AC	0	132 988	304 260	156 090	215 863	809 201	15 708
	Transf.	Réfr.	160	2 240	103 224	60 179	110 330	276 133	47 517
		AC	0	43 233	313 389	203 631	55 566	615 819	-167 946
Cortland	Frais	Réfr.	1 189	654	17 490	1 955	10 988	32 276	38 723
		AC	0	40 140	83 538	45 059	30 916	199 653	-9 328
	Transf.	Réfr.	25	5 299	19 055	22 942	7 414	54 735	21 358
		AC	0	18 767	11 322	0	1 782	31 871	-1 046
Lobo	Frais	Réfr.	60	0	156	0	1 294	1 510	3 864
		AC	0	0	648	0	50	698	342
	Transf.	Réfr.	60	162	1 350	1 346	1 098	4 016	8 851
		AC	0	0	0	7 271	1 692	8 963	-6 191
Empire	Frais	Réfr.	72	1 176	21 952	5 508	8 432	37 140	19 360
		AC	0	11 571	52 500	20 723	19 690	104 484	1 047
	Transf.	Réfr.	0	684	2 699	38 603	787	42 773	-15 265
		AC	0	0	3 476	0	0	3 476	124
Spartan	Frais	Réfr.	193	6 000	30 212	5 380	9 632	51 417	43 330
		AC	0	39 568	93 166	37 237	58 285	228 256	-1 854
	Transf.	Réfr.	90	3 028	11 554	8 051	2 924	25 647	16 454
		AC	0	0	7 290	13 131	5 670	26 091	-20 569
Autres	Frais	Réfr.	12	2 572	3 549	3 082	350	9 565	14 637
		AC	0	6 641	6 849	5 740	0	19 230	8 368
	Transf.	Réfr.	50	1 667	26 512	68 632	2 000	98 861	156 002
		AC	0	0	0	234 170	0	234 170	66 982
Total	Frais	Réfr.	6 275	13 447	137 427	43 173	73 506	273 828	243 151
		AC	0	230 908	540 961	264 849	324 804	1 361 522	14 283
	Transf.	Réfr.	385	13 080	164 394	199 753	124 553	502 165	234 917
		AC	0	62 000	335 477	458 203	64 710	920 390	-128 646

⁽¹⁾ Écoulement total est déterminé par variété Source: Infohort

* Suite aux inventaires au 1er décembre réalisés par le Conseil Québécois Horticole, certaines quantités sont plus élevées en A.C. qu'au 1er novembre. Pour ce qui est de la transformation, il y a une partie des données qui ont été inscrites dans "autres" en novembre et la répartition plus spécifique par variétés a été faite en décembre.

Pour la récolte 2009, 3 057 905 minots de pommes sont entreposés dont 673 670 minots proviennent de l'extérieur.

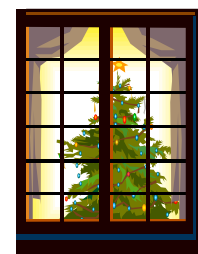
Pour la récolte 2008, 2 829 412 minots de pommes sont entreposés dont 623 284 minots proviennent de l'extérieur.

Pour la récolte 2007, 2 820 673 minots de pommes sont entreposés comprenant la quantité en provenance de l'extérieur.

Entreposage de pommes au Canada, au 1er décembre 2009 (en minot de 42 livres)

	2009-2010	2008-2009	2007-2008
Maritimes	1 297 548	1 248 976	2 659 023
Québec	3 057 905	2 829 412	2 820 673
Ontario	4 252 283	3 810 548	4 580 452
Colombie-Britannique	3 273 500	3 698 833	2 693 119
Canada	11 881 236	11 587 769	12 753 267

Source: Infohort



**Les administrateurs et employés de la Fédération des producteurs de pommes du Québec
vous souhaitent ~ Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année ~**

Daniel Ruel
Fédération des producteurs de pommes du Québec